



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-La-Hague-panne-electronique>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : La Hague : Panne électronique sur les postes de conduite d'une unité de concentration d'effluents**

10 novembre 2015

France : La Hague : Panne électronique sur les postes de conduite d'une unité de concentration d'effluents

Le 10 novembre 2015, dans un atelier de l'usine UP2-400 en cours de démantèlement, une panne électronique sur les postes de conduite d'une unité de concentration d'effluents, a entraîné l'arrêt automatique de son système de chauffe.

Ce que dit Areva :

Incident de niveau 1 à l'usine AREVA la Hague

13 novembre 2015

Le 10 novembre 2015, dans un atelier de l'usine UP2-400 en cours de démantèlement, une panne électronique sur les postes de conduite d'une unité de concentration d'effluents, a entraîné l'arrêt automatique de son système de chauffe.

Dans ce type de situation, la procédure d'exploitation prévoit un mode d'arrêt immédiat de l'équipement dès le constat du dysfonctionnement.

La sûreté de l'installation étant garantie par l'arrêt du système de chauffe, cette étape n'a pas été respectée.

Après la remise en service du système de conduite par les équipes de maintenance et la vérification stricte de l'ensemble des critères de pilotage, l'équipement a repris son fonctionnement normal conformément aux procédures applicables.

Compte tenu de l'absence de conséquence pour le personnel, l'environnement et l'installation concernée, AREVA la Hague a proposé à l'Autorité de sûreté nucléaire de classer ce non-respect d'une règle d'exploitation au niveau 1 de l'échelle INES, graduée jusqu'à 7.

<https://www.aveva.com/FR/activites-1118/aveva-la-hague-recyclage-des-combustibles-uss.html>

Ce que dit l'ASN :

Non respect de la conduite à tenir en cas de perte des postes de conduite de l'évaporateur 245-200 de l'atelier HAPF

25/11/2015

► Usine de traitement des combustibles irradiés (UP2 400) - Transformation de substances radioactives - AREVA

Le 13 novembre 2015, AREVA NC a déclaré à l'ASN un événement significatif relatif au maintien en fonctionnement de l'évaporateur 245-200 de l'atelier HAPF malgré la perte des deux postes de conduite correspondants, ce qui constitue un écart aux règles générales de surveillance et d'entretien.

L'ensemble industriel UP2-400, qui inclut l'atelier HAPF, a démarré en 1966 sur le site de La Hague et a été arrêté en 2004. Il a permis le retraitement des combustibles de la filière de réacteurs « Uranium Naturel Graphite Gaz ». L'atelier HAPF a permis le traitement et l'entreposage, avant leur conditionnement, des produits de fission obtenus à l'issue du procédé industriel, après leur séparation de l'uranium et du plutonium. L'évaporateur 245-200 permet de concentrer les effluents liquides faiblement radioactifs issus des unités d'assainissement des cuves de stockage de produits de fission.

Les règles générales de surveillance et d'entretien applicables à l'atelier HAPF fixent les limites du domaine de fonctionnement autorisé des installations. Elles précisent la conduite à tenir en cas de défaillance d'un équipement participant à la démonstration de la sûreté des installations.

Le 10 novembre 2015, l'équipe de conduite a constaté la perte des deux postes de conduite de l'évaporateur 245-200. Les règles générales de surveillance et d'entretien donnent pour instruction, dans ce cas de figure, d'actionner l'arrêt d'urgence de l'unité 245. L'équipe de conduite, suivant l'avis de sa hiérarchie, n'a pas actionné l'arrêt d'urgence de l'unité 245 ; une demande d'intervention a été émise pour faire procéder à la réparation de l'automate défaillant, à l'origine de la perte des postes de conduite de l'évaporateur 245-200.

Le dysfonctionnement de l'automate a arrêté la chauffe de l'évaporateur, ce qui a conduit à éviter le risque de surpression dans cet équipement. Par ailleurs, l'unité de maintien en dépression de l'évaporateur est restée opérationnelle.

La réparation de l'automate a permis de restaurer la disponibilité du système de conduite, environ 1h35 après sa défaillance. En raison du maintien de l'alimentation de l'évaporateur en effluents liquides faiblement radioactifs durant l'indisponibilité de l'automate de conduite, une vidange partielle de l'évaporateur a été nécessaire à l'issue de la réparation de cet automate, afin de retrouver un niveau normal de fonctionnement de l'évaporateur.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la radioprotection du personnel, ni sur l'environnement. En raison du non respect volontaire de la conduite à tenir en cas de perte des postes de conduite de l'évaporateur 245-200, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Perte-d-es-postes-de-conduite-de-l-evaporateur-245-200-de-l-atelier-HAPF>